



**Département des politiques d'Aménagement
et des Programmes**

Tél : 01.49.75.12.19
Fax : 01.49.75.39.48
pascale.strysovsky@adp.fr

**Direction Départementale des Territoires de
l'OISE**

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et
de l'Energie
40 rue Jean Racine
BP 20317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Stéphane CARIN

V/Réf : Lettre du 18 Mai 2016

N/Réf. : DGD.P /SPC/16/ *108*

Orly, le **02 JUIN 2016**

**Objet : Elaboration du PLUi de la Communauté de Communes de la PICARDIE VERTE
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération en date du 24 Mars 2016, la Communauté de Communes de la Picardie Verte a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Les communes concernées sont:

Abancourt, Achy, Bazancourt, Beaudéduit, Blargies, Blicourt, Bonnières, Boutavent la Grange, Bouvresse, Briot, Brombos, Broquiers, Buicourt, Campeaux, Canny sur Thérain, Cempuis, Crillon, Daméraucourt, Dargies, Elencourt, Ernemont Boutavent, Escames, Escles, Saint Pierre, Feuquières, Fontaine Lavaganne, Fontenay Torcy, Formerie, FouiHoy, Gaudechart, Gerberoy, Glatigny, Gourchelles, Grandvilliers, Gremevillers, Grez, Halloy, Hannaches, Hanvoile, Haucourt, Hautbos, Haute Epine, Hécourt, Héricourt sur Thérain, Hétomesnil, La Chapelle sous Gerberoy, La Neuville sur Oudeuil, La Neuville Vault, Lannoy Cuillère, Lavacquerie, Laverrière, Le Hamel, Le Mesnil Conteville, Lihus, Loueuse, Marseille en Beauvaisis, Martincourt, Moliens, Monceaux l'Abbaye, Morvillers, Mureaumont, Offoy, Omécourt, Oudeuil, Pisseleu aux Bois, Prévillers, Quincampoix Fleuzy, Romescamps, Rothois, Roy Boissy, Saint Arnoult, Saint Deniscourt, Saint Maur, Saint Orner en Chaussée, Saint Quentin des Prés, Saint Samson la Poterie, Saint Thibault, Saint Valéry sur Bresle, Sarcus, Sarnois, Senantes, Sommereux, Songeons, Sully, Thérines, Thieuloy Saint Antoine, Villers sur Bannières, Villers Vermont, Vrocourt, Wambezi

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à la Connaissance".

Je vous informe que les communes répertoriées ci-dessus sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aérodromes gérés par notre société.

Jean Tissier
Responsable du pôle urbanisme



Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne – 91200 Athis-Mons